

## **Conférence Internationale**

*« Les Changements Climatiques : une réalité à prendre en compte dans les trajectoires de Développement : Modélisation, Outil Spatial et Adaptation »*

Alger, du 4 au 6 octobre 2015

## **RECOMMANDATIONS**

Les participants à la Conférence Internationale : *« Les Changements Climatiques : une réalité à prendre en compte dans les trajectoires de Développement : Modélisation, Outil Spatial et Adaptation »*, organisée à Alger du 4 au 6 octobre 2015 par l'Agence Spatiale Algérienne (ASAL), avec l'appui du Bureau des Affaires Spatiales des Nations Unies à Vienne, ont tenu à formuler les recommandations suivantes :

1. Les participants à la Conférence reconnaissent le rôle prépondérant des données spatiales, aussi bien pour l'affinement des modélisations climatiques et le suivi du climat, que dans l'analyse de vulnérabilité des territoires ou pour la mise en œuvre de stratégies de gestion des territoires et des ressources prenant en compte la problématique "changements climatiques". Ces données interviennent en interaction avec les nécessaires informations de terrain dont il faut multiplier et fiabiliser les dispositifs de collecte.
2. Ils appellent à l'initiation et au renforcement de projets de Recherche et de Développement aux niveaux national et régional, en s'appuyant sur l'utilisation des données spatiales dans les stratégies d'adaptation aux effets des changements climatiques.
3. Ils appellent en particulier au renforcement et à la multiplication des analyses de vulnérabilité des territoires, aussi bien dans leur composante naturelle que socio-économique, comme base de formulation des stratégies d'adaptation, en recourant entre autres aux données spatiales.

4. Les participants enregistrent avec satisfaction la disponibilité de l'Agence Spatiale Algérienne à coopérer avec toutes les parties qui en font la demande, en mettant à leur disposition les données satellitaires à haute résolution issues des satellites algériens avec une valeur ajoutée en terme de traitement et d'analyse, au service des études liées à la problématique des changements climatiques, dans un cadre bilatéral ou multilatéral.
5. Considérant que certaines régions du continent africain constituent des lacunes dans le système mondial d'observation du climat et de l'impact de ses changements, ils notent la disponibilité de l'Agence Spatiale d'Afrique du Sud (SANSAT) à œuvrer, en collaboration avec l'Agence Spatiale Algérienne (ASAL), à la réduction du manque de données et d'études sur ces régions.
6. Notant l'existence de nombreuses initiatives dans le domaine de l'utilisation des données spatiales pour la problématique des changements climatiques et afin d'éviter la duplication des efforts, les participants recommandent aux institutions et à la communauté scientifique de la région de prendre en compte les projets développés et les méthodologies mises au point par différentes institutions et organisations internationales (Plan Bleu, FAO, ..)
7. Ils invitent le Bureau des Affaires Spatiales des Nations Unies à examiner les possibilités d'extension des fonctionnalités de son portail dédié au Programme UN SPIDER (Exploitation de l'information d'origine spatiale aux fins de gestion des catastrophes et des interventions d'urgence), à la problématique des changements climatiques, notamment ce qui concerne les méthodologies et meilleures pratiques en matière d'analyse de vulnérabilité, de stratégies d'adaptation, de gestion des risques d'origine climatique, d'utilisation des données spatiales, ...
8. Le renforcement des capacités et le développement des ressources humaines constituent, de l'avis de tous les participants, un axe d'efforts essentiel pour tirer profit des moyens d'observation spatiale et des outils disponibles et méthodologies développées. Ils appellent au recensement de toutes les opportunités existantes, au développement de coopérations

nationales et régionales (notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud) et à l'appui scientifique, technique et financier à l'organisation de telles initiatives sous différentes formes (ateliers thématiques, workshop, formations académiques, ...).

9. Le partage des expériences et le renforcement des liens institutionnels entre organismes nationaux des Etats de la région partageant les mêmes préoccupations dans le domaine des changements climatiques ont constitué une demande récurrente des participants, notamment en vue de promouvoir l'échange d'informations sur les mécanismes mis en place pour la constitution de banques de données sur les études, projets , dispositifs législatifs ... existants.
10. L'organisation et le partage des données ont été également considérés comme essentiels dans l'appréhension de ces problématiques intersectorielles et pluridisciplinaires, de même que l'effort nécessaire de convertir ces données (y compris spatiales, très coûteuses en mémoire) en informations plus aisément utilisables.
11. Il a été à cet effet reconnu indispensable la mise en réseau des institutions en charge des questions du changement climatiques et celles traitant les données satellitaires, tant à l'échelon national que régional.
12. L'agriculture et la sécurité alimentaire ont constitué des préoccupations partagées par tous les participants des pays de la région, en raison de leur forte exposition et présentant la plus forte vulnérabilité aux effets des changements climatiques. Sur ces thèmes, plusieurs recommandations ont été formulées :
  - i. La question des savoirs locaux et ancestraux véhiculant des comportements respectueux vis-à-vis des ressources en sol, en eau, des écosystèmes et de l'environnement, dans des contextes de variabilité climatique, est grandement posée et doit faire l'objet d'un intérêt prioritaire dans le sens de leur préservation et diffusion.
  - ii. L'identification des sites de dégradation des terres (dans la perspective de l'arrêt des processus et de leur inversion), des sites

potentiellement vulnérables aux catastrophes naturelles, inondations, sécheresse, en vue de leur protection, constitue un axe d'efforts prioritaire.

- iii. Il est indispensable de promouvoir et de diffuser l'information climatique auprès de tous les acteurs (paysans, autorités locales, ...), dans une forme qui leur est accessible, autant dans une perspective de sensibilisation que d'utilisation opérationnelle.
  - iv. De même, ces acteurs doivent être considérés comme de potentiels fournisseurs d'informations locales dans un processus de retour d'expérience ou de validation des données spatiales.
13. Les participants constatent que bien qu'ayant une responsabilité limitée voire nulle dans les changements climatiques actuels, les pays de la région en subissent et en subiront grandement les effets, leur imposant des efforts d'adaptation importants, qui recourront autant aux savoirs locaux qu'à des expertises, des mécanismes organisationnels ou des technologies avancées dont il s'agira d'assurer la disponibilité à un coût abordable.
14. En ce sens, et notant l'absence des pays africains en général dans les accès aux financements dans le cadre de la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques, ils appellent au renforcement des capacités de formulation et de gestion de projets.
15. Les participants notent par ailleurs que des stratégies de participation à l'effort mondial d'atténuation au sens de la réduction des gaz à effet de serre peuvent et doivent être adoptées par les pays de la région dans la mesure où elles peuvent induire des pratiques vertueuses des populations au regard de cette question, tant que ces stratégies ne constituent pas d'entraves au développement de ces pays.
16. Les participants ont reconnu la nécessité d'investir, de préférence de façon coordonnée pour les pays soumis à des contraintes climatiques similaires, les thèmes cruciaux de la santé, l'efficacité énergétique, le recours aux énergies renouvelables, la préservation des ressources

naturelles et de la diversité biologique et d'autres, en relation avec les effets des changements climatiques.

17. De même, l'exploration des problématiques des impacts économiques, liées en particulier au coût de l'inaction face à ces changements et ses incidences financières doit être considérée.
18. Le développement de partenariats public-privé a été reconnu comme indispensable, qu'il s'agisse de la promotion des services climatiques aux citoyens ou de services tels le développement des assurances indicielles par utilisation des outils spatiaux qui permettent le transfert des risques climatiques et autres risques environnementaux et économiques, en particulier auprès des agriculteurs.
19. Dans le contexte de la sensibilisation et de la formation des citoyens à la problématique des changements climatiques, les participants appellent à l'introduction de modules d'éducation environnementale et aux changements climatiques, aussi bien au niveau des cycles scolaires élémentaire, secondaire et universitaire.
20. Les participants ont appelé à la mise en réseau des acteurs du climat, sous des formes appropriées (association, ...) afin de promouvoir une culture de la gestion du risque climatique, mettant à profit les expériences et expertises accumulées durant des générations et créant un cadre de concertation pour tous les professionnels ainsi qu'une opportunité d'actions sociales solidaires.

Enfin, les participants ont tenu à exprimer leur reconnaissance et remerciements au gouvernement algérien, d'avoir organisé avec succès cette conférence, dont la teneur des travaux et les recommandations apporteront certainement des éclairages supplémentaires à la COP21, qui se tiendra à Paris en décembre 2015.